



RAPPORT
ESG
2021

 **ARKEA**
CAPITAL



Remerciements

Pour cette nouvelle édition, nous tenons à remercier l'ensemble des entreprises qui ont répondu à notre enquête annuelle. Leurs contributions nous permettent de publier ce troisième rapport ESG et ainsi de mettre en valeur et partager leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

AGRO INVEST • AIRFAN • ALGO PAINT • AMARRIS FINANCE • AMI INGRÉDIENTS
• ANDJARO • ARENADOUR CAPITAL • ASCOR COMMUNICATION
• CHÊNE VERT FINANCE • COAXIS • CWF DÉVELOPPEMENT • DECORTIAT
• EDIIS • EDFLEX • ERGOSUP • EURODOMMAGES • FIDEL FILLAUD
• FIN GALAAD LANCELOT • FONTAINE PAJOT • FRIO • FUNECAP PARTENAIRES
• GAIAGO • GALAPAGOS GOURMET • GRANDIR • GROUPE FURNOTEL
• GROUPE HDV INVESTISSEMENT • GROUPE INGELIANCE • GROUPE MALHERBE
• GROUPE NADIA • GROUPE PIRIOU • GROUPE TERRE DE MARINS • GROUPE VERT
• HEMARINA • HENAFF • HOLWEG ET WEBER • IQ SPOT • ITAL PASSION • JARNOUX
• KERMAD • LA BOUTIQUE OFFICIELLE • LACOSTE DACTYL BUREAU ET ÉCOLE
• LANDANGER • LEGRIS INDUSTRIES • MOUSTACHE INVEST
• NATURE & STRATÉGIE • NEWCY • NOVEPAN • NUMALLIANCE • ORINOX
• PAPREC • PHENIX • PRE VISION • PREVOST • ROLLAND • SANDAYA HOLDING
• SERMETA • SILL • SOFIBRA • TENNAXIA • TOKTOKDOC

ÉDITO	05
TENDANCES RSE	06
FOCUS RÉGLEMENTAIRE	09

01

ARKÉA CAPITAL 11

Activité	12
Équipe	14
Chiffres clés du portefeuille	16
Actualités	17
Démarche RSE	18

02

INVESTISSEUR RESPONSABLE 23

Démarche ESG	24
Trajectoire ESG	25
État des lieux et prochaines étapes	26

03

ANALYSE ESG DU PORTEFEUILLE 29

Données Environnementales	30
Données Sociales	32
Données de Gouvernance	34

04

ZOOM SUR TROIS ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE 37

Groupe Malherbe : L'avenir est en route	38
Gaiïago : Une gamme en sols majeurs	40
Nature & Stratégie : Des produits qui fleurent bon la nature	42

ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES 45

Marc BRIÈRE
Président du Directoire
d'Arkéa Capital

Dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19 et le conflit russo-ukrainien, nous devons continuer d'avancer vers la transformation des modèles économiques avec une intégration croissante des problématiques environnementales et sociales. Cette transformation ne pourra se faire sans une mobilisation des acteurs des territoires vers des pratiques tenant compte de critères de performance beaucoup plus larges qu'économiques. Cette approche holistique, engageante pour l'ensemble des parties prenantes, vise à favoriser l'adaptation des entreprises, la création de nouvelles opportunités et la réduction des impacts négatifs de nos activités.

Le 11 mai dernier, le groupe Crédit Mutuel Arkéa est devenu une entreprise à mission. Le statut de société à mission consacre au plus haut niveau, dans la loi française, l'engagement sociétal d'une entreprise et sa volonté d'externalité positive.

C'est dans ce contexte qu'Arkéa Capital affirme à nouveau son objectif de contribuer, à son niveau, à la réalisation des engagements pris par Crédit Mutuel Arkéa dans le cadre de son plan stratégique "Transitions 2024". Plus particulièrement, le rôle d'Arkéa Capital est d'accompagner les entreprises pour favoriser leur développement économique et leurs transitions environnementales et sociales et ainsi de participer à la

croissance durable des territoires. Nous avons aussi à cœur de financer des acteurs qui contribuent à la construction d'une société plus résiliente et plus durable.

En 2021, afin de placer l'ESG au cœur de notre gouvernance, nous avons nommé parmi les membres de notre conseil de surveillance une référente ESG-Climat afin de veiller et contribuer à la bonne intégration des enjeux environnementaux et sociaux à notre activité et notre stratégie.

Nos équipes ont également préparé le lancement du nouveau fonds à impact We Positive Invest 2, fonds dédié à la réalisation d'investissements durables. Concrétisation des travaux réalisés en 2021, la commercialisation de We Positive Invest 2 a démarré en mai 2022.

Trois ans après la publication de notre premier rapport ESG, nous continuons de progresser dans l'accompagnement et dans l'engagement auprès de nos participations sur ces sujets cruciaux. Je vous souhaite la bienvenue dans cette troisième édition, reflet de notre démarche d'investisseur responsable auprès des entreprises !

TENDANCES RSE

ENVIRONNEMENT : 2021, ANNÉE DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITÉ ?

L'année 2021 restera marquée une nouvelle fois par la pression forte de la pandémie de Covid-19 sur nos sociétés et par la montée des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

LA COP 26 : DES AVANCÉES ET DES DÉCEPTIONS

Après la COP 21 et l'ambition de contenir le réchauffement climatique sous les 1,5°C, la COP 26 nourrissait les espoirs d'un renforcement des engagements pris par les États. La principale avancée concerne la signature du "Global Méthane Pledge" par plus de 100 pays, dont l'objectif est de réduire les émissions de méthane de 30 % d'ici à 2030. L'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) estime que cet accord additionné aux objectifs annoncés par les pays permettrait de contenir le réchauffement climatique à 1,8°C¹. Cependant, les engagements actuels n'ont pas encore donné lieu à suffisamment d'actions concrètes. La COP 26 s'est conclue sur une déception avec l'incapacité des pays à se mettre d'accord sur la "disparition progressive du charbon" à laquelle ils ont préféré la "diminution progressive du charbon".

PAQUET "FIT FOR 55" : RÉVISION À LA HAUSSE DES OBJECTIFS CLIMAT DE L'EUROPE

La Commission européenne a revu à la hausse ses objectifs de réduction des émissions de GES² à horizon 2030 les portant de 40 % à 55 % avec l'adoption du paquet climat ou "Fit for 55". La feuille

de route présentée vise une transformation profonde du système économique au travers d'un ensemble de propositions : la réforme du marché du carbone européen, la création d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, l'arrêt de la mise sur le marché des voitures à moteur thermique en 2035, l'indexation de la taxation des carburants sur leur pollution... tout en veillant à une transition juste.

« Un million d'espèces sont menacées d'extinction dans le monde : on parle d'une "sixième extinction de masse" ».

LA BIODIVERSITÉ : QUELQUES AVANCÉES EN EUROPE

La biodiversité devient un enjeu majeur mis en avant au même rang que le climat. Et pour cause, un million d'espèces sont menacées d'extinction dans le monde avec un rythme de disparition de 100 à 1 000 fois supérieur au rythme naturel : on parle

d'une "sixième extinction de masse"³. La première phase de la COP15 avait pour objectif de parvenir à une déclaration commune des pays participants portant sur l'engagement de protéger 30 % des terres et mers de la planète d'ici 2030. Faute de consensus, les discussions seront reprises lors de la deuxième phase de la COP 15 en 2022. L'Union Européenne (UE) a d'ores et déjà pris cet engagement formalisé dans sa stratégie en faveur de la biodiversité à horizon 2030, publiée en 2021.



SOCIAL : 2021, UNE ACCÉLÉRATION DES MUTATIONS SOCIALES ?

"LA GRANDE DÉMISSION" : LE MOMENT DE REPENSER NOTRE RELATION AU TRAVAIL ?

Après l'annonce médiatisée de la démission de Shana Backwell dans les hauts-parleurs d'un magasin Walmart aux États-Unis, le phénomène de la "grande démission" a pris de l'ampleur. En 2021, 38 millions de personnes ont quitté leur travail aux États-Unis dont 40 % qui n'avaient pas de promesse d'embauche par une autre entreprise quand ils ont démissionné⁴. La quête de sens, de meilleures conditions de travail et plus de reconnaissance sont les raisons fréquemment énoncées pour expliquer ce phénomène. En France, la tendance n'est pas aussi présente même si le niveau de démissions en CDI, la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs et l'augmentation des ruptures conventionnelles peuvent être interprétés comme des signaux faibles⁵.

PLATEFORMES NUMÉRIQUES : REMISE EN CAUSE DE LEUR MODÈLE ?

Alors que ces dernières années ont vu fleurir de nombreuses plateformes de travail numériques, 2021 semble marquer un point d'inflexion majeur à plusieurs titres. Au Royaume-Uni, contrainte par la justice, Uber a dû salarier ses 70 000 chauffeurs tandis que la justice italienne a exigé la requalification du statut de 60 000 livreurs⁶. Fin 2021, la Commission européenne a remis une proposition de directive relative à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre d'une activité exercée via une plateforme. Celle-ci liste des critères de contrôle permettant de déterminer si la plateforme est un "employeur" et donc le livreur un salarié.

« La quête de sens, de meilleures conditions de travail et plus de reconnaissance sont les raisons fréquemment énoncées pour expliquer ce phénomène de "grande démission" ».



4) A. Leparmentier (Le Monde, 2022).
5) J. Cames (La Tribune, 2021), P. Duport (Radio France, 2022).
6) B. Héraud (Novethic, 2021).

1) Source : Fatih Birol (AIE dans Novethic, 2021).
2) Gaz à effet de serre.
3) Source : rapport d'évaluation mondial sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES, 2019).

GOVERNANCE : 2021, VERS UNE INTÉGRATION RENFORCÉE DE LA RSE ?

L'ESG OU LA RSE : GRANDE INVITÉE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET DE LA GOUVERNANCE

La RSE intègre les conseils d'administration. Selon une étude de l'Institut Français des Administrateurs, en 2017, 32,5 % des entreprises avaient des comités RSE dédiés au sein des conseils d'administration ; elles sont 64,2 % en 2021⁷. Cette intégration a favorisé la mise en place de nouvelles pratiques au niveau de la gouvernance. En 2021, plus d'un tiers des entreprises ont adopté l'indexation de la rémunération variable des dirigeants à l'atteinte d'objectifs extra-financiers et 12 %⁸ des entreprises du SBF 120 ont formalisé une raison d'être permettant d'orienter l'entreprise dans sa stratégie.

LOI RIXAIN : UNE AVANCÉE POUR LA MIXITÉ DANS LES INSTANCES DIRIGEANTES

2,5 % de femmes directrices générales dans les entreprises du CAC 40 en juillet 2021⁹, 26 % de femmes dans les comités exécutifs et de direction parmi les entreprises du SBF 120¹⁰, tels sont les chiffres qui ont poussé le gouvernement français à promulguer la loi Rixain visant à "accélérer l'égalité économique et professionnelle". Ce texte prévoit l'obligation d'avoir 30 % de femmes dans les instances dirigeantes en 2027 (40 % en 2030) pour les entreprises de plus de 1000 salariés. S'agissant des PME et ETI, le constat est le même. Une étude réalisée par KPMG en 2019 mettait en avant que la part des femmes dans les comités de direction oscillait entre 18,5 % et 24,2 % suivant les secteurs¹¹.

« Selon une étude de l'Institut Français des Administrateurs, en 2017, 32,5 % des entreprises avaient des comités RSE dédiés au sein des conseils d'administration ; elles sont 64,2 % en 2021⁷ ».

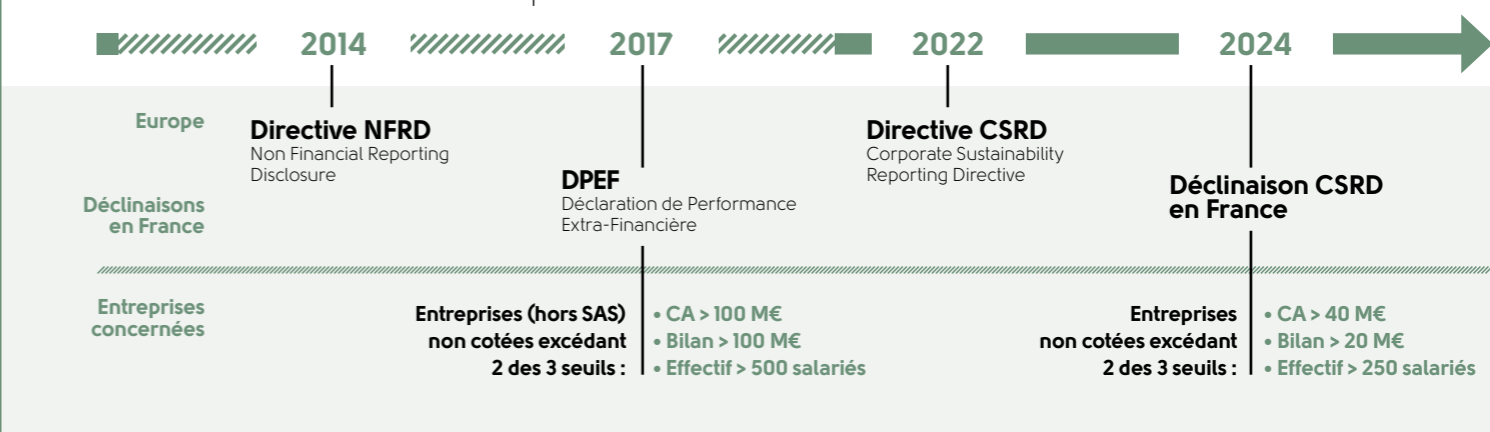
7-8) Source : étude de l'Institut Français des Administrateurs (Novethic, 2021).
9) A-M. ROCCO (Challenge, 2021).
10) Convictions RH (BFM Business, 2021).
11) V. Landrieu (Les Echos, 2019).

FOCUS RÉGLEMENTAIRE

UNE EXIGENCE DE TRANSPARENCE ACCRUE À VENIR SUR LES PUBLICATIONS EXTRA-FINANCIÈRES DES ENTREPRISES

Avec son "Green Deal", l'Europe a affirmé ses ambitions de rendre le continent climatiquement neutre en 2050 et de prendre le leadership de la lutte contre le changement climatique. Conséquence directe, le cadre réglementaire se renforce chaque année. Deux textes vont impacter les entreprises prochainement: la directive CSRD¹² et le règlement Taxonomie¹³. L'objectif poursuivi par l'Europe avec ces nouvelles obligations en termes de reporting extra-financier est d'orienter les flux financiers vers le financement des activités durables.

ZOOM SUR LA CSRD



Aujourd'hui la directive européenne NFRD¹⁴ impose aux entreprises de plus de 500 salariés¹⁵ de publier un reporting extra-financier, reporting décliné en droit français en une déclaration de performance extra-financière (DPEF). L'Europe prépare une nouvelle directive annoncée pour 2022, la CSRD qui pourrait concerner plus de 50 000 entreprises en Europe versus 10 000 aujourd'hui compte tenu de l'abaissement des seuils (voir schéma ci-dessus). Cette CSRD serait obligatoire à compter de 2024¹⁶ sur les données 2023.

Parmi les éléments qui seraient demandés dans cette CSRD, se trouvent notamment des informations sur le modèle d'affaires et sur la stratégie de l'entreprise pour garantir la compatibilité de l'activité avec une économie durable et la limitation du réchauffement climatique à 1,5° C ainsi que des indicateurs environnementaux et sociaux¹⁷.

12) Corporate Sustainability Reporting Directive.
13) La Taxonomie européenne désigne une classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement.
14) Non Financial Reporting Directive.
15) Entreprises non cotées affichant un CA ou un total bilan de plus de 100 M€ et un effectif de 500 salariés.
16) Les entreprises non soumises à la NFRD bénéficieraient d'un délai d'une année supplémentaire.
17) L'EFRAG devrait publier courant 2022 son rapport sur les standards de reporting.



ARKÉA CAPITAL

01

Activité	12
Équipe	14
Chiffres clés du portefeuille	16
Actualités	17
Démarche RSE	18

ACTIVITÉ

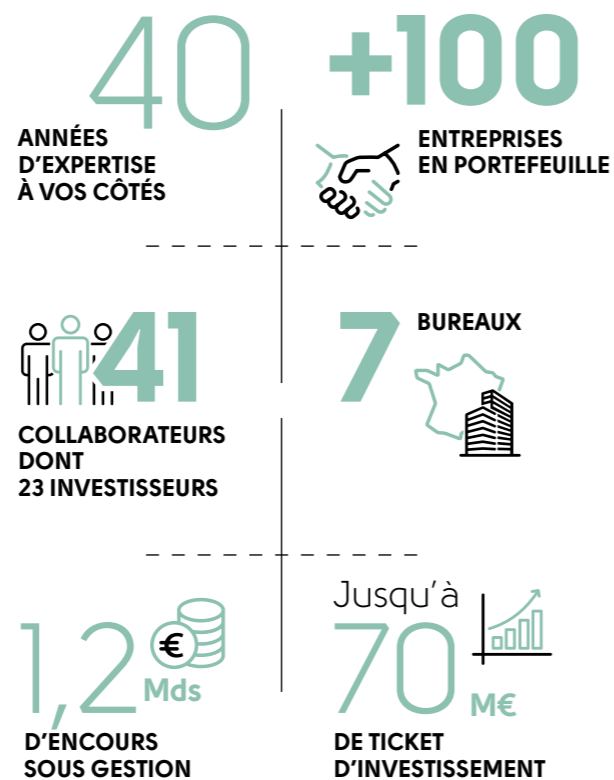
Arkéa Capital est la filiale de capital investissement du groupe Crédit Mutuel Arkéa. Depuis sa création en 1982, Arkéa Capital a accompagné le développement de plus de 500 entreprises en leur apportant des fonds propres ou quasi-fonds propres au travers d'une prise de participation minoritaire.

Arkéa Capital est un acteur majeur et reconnu sur le marché du capital investissement en France avec 1,2 milliard d'euros sous gestion et une centaine d'entreprises en portefeuille.

Fort de nos 7 bureaux régionaux situés à Brest, Rennes, Nantes, Paris, Strasbourg, Bordeaux et Lyon, nous soutenons des entrepreneurs et dirigeants, de la startup à l'ETI, à chaque étape de la vie de leur entreprise : Innovation, Développement et Transmission.

Depuis 2016, Arkéa Capital a également développé une expertise dans l'investissement à impact au travers de son fonds We Positive Invest. 2022 va s'ouvrir sur la commercialisation de son successeur We Positive Invest 2 dédié à l'investissement durable dans les entreprises à impact positif.

ARKÉA CAPITAL EN QUELQUES CHIFFRES :



NOS VÉHICULES D'INVESTISSEMENT

CAPITAL DÉVELOPPEMENT TRANSMISSION

Majoritairement à partir des fonds propres du groupe Crédit Mutuel Arkéa, Arkéa Capital finance et accompagne les projets de dirigeants de PME et ETI, en recherche de capitaux propres supplémentaires pour accélérer leur développement ou répondre à une problématique de transmission.

En juillet 2020, Arkéa Capital a lancé un nouveau véhicule d'investissement, Arkéa Capital 2, ouvert aux entrepreneurs, family offices et investisseurs institutionnels. Ce fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et sociales est classé article 8 au sens du règlement européen SFDR¹⁸.

Aujourd'hui, nous disposons de plusieurs véhicules d'investissement complémentaires et en mesure d'investir sur toute la France :

ARKÉA CAPITAL INVESTISSEMENT

en co-investissement avec **ARKÉA CAPITAL 2** pour accompagner tous types de projets de dirigeants de PME et petites ETI

- > Date de création : 1982
- > Ticket compris entre 1 et 15 M€
- > Durée d'investissement comprise entre 5 et 10 ans

ARKÉA CAPITAL PARTENAIRE

pour soutenir les ETI familiales comme actionnaire de référence à long terme

- > Date de création : 2011
- > Ticket compris entre 15 et 70 M€
- > Durée d'investissement de 10 ans ou plus

ARKÉA CAPITAL MANAGERS

pour accompagner le renforcement de l'actionariat des managers dans leur entreprise

- > Date de création : 2017
- > Ticket compris entre 15 et 30 M€
- > Durée d'investissement comprise entre 6 et 10 ans

BREIZH ARMOR CAPITAL

pour accompagner les projets liés à l'économie de la mer et la filière bleue

- > Date de création : 2018
- > Ticket compris entre 0,2 et 1 M€
- > Durée d'investissement comprise entre 5 et 10 ans

BREIZH MA BRO

pour accompagner la relance économique en Bretagne et en Loire-Atlantique

- > Date de création : 2021
- > Ticket compris entre 0,5 et 1 M€
- > Durée d'investissement comprise entre 5 et 10 ans
- > Label Relance

CAPITAL INNOVATION-IMPACT

En 2016, Arkéa Capital a diversifié ses activités avec le lancement d'un pôle innovation dont l'objectif est d'accompagner les startups innovantes sur le long terme dans leurs projets de développement. Le pôle intervient via les fonds à impact :

WE POSITIVE INVEST

pour les entreprises innovantes des secteurs de la transition énergétique, de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat sociétal

Date de création : 2016
 > Ticket compris entre 300 K€ et 1 M€. Le rapport d'impact de We Positive Invest sera prochainement accessible sur le site internet d'Arkéa Capital.

NOUVEAU

En 2022, un nouveau véhicule voit le jour :

WE POSITIVE INVEST 2

Ce fonds a vocation à investir dans des entreprises proposant une solution à une problématique sociale ou environnementale dans les 4 domaines suivants : Transition Énergétique et Climatique, Économie Circulaire, Capital Humain et Santé et bien-être. We Positive Invest 2 a un objectif d'investissement durable et est donc un produit article 9 au sens du règlement européen SFDR.

> Il investit des tickets compris entre 2 et 5 M€ sur des durées moyennes de 5 à 7 ans.

¹⁸ Le règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR) entré en application le 10 mars 2021 précise les exigences sur les produits intégrant des caractéristiques extra-financières.

ÉQUIPES

DIRECTION

ÉQUIPE DE BREST

ÉQUIPE DE RENNES

ÉQUIPE
INNOVATIONÉQUIPE FONDS
DE DOTATION
PhiNOEÉQUIPE
IMPACT

ÉQUIPES DE NANTES ET BORDEAUX

ÉQUIPE DE PARIS

ÉQUIPE
SECRETARIAT
GÉNÉRAL

ÉQUIPE DE STRASBOURG

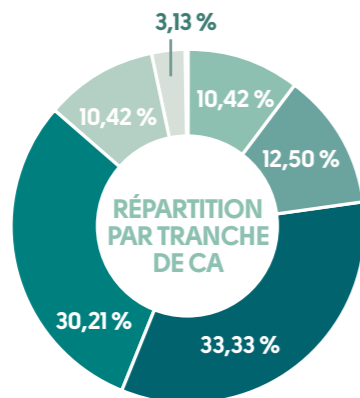
ÉQUIPE DE LYON

ÉQUIPE
MIDDLE
OFFICE

L'équipe d'Arkéa Capital est constituée de personnes animées par une ambition commune : être un acteur engagé en faveur de l'économie de demain en accompagnant les entrepreneurs dans leur création de valeur et leurs transitions sociétales et environnementales. Arkéa Capital compte 41 collaborateurs dont 23 investisseurs et dispose d'une grande complémentarité de compétences et de personnalités pour accompagner ses participations.

CHIFFRES CLÉS DU PORTEFEUILLE

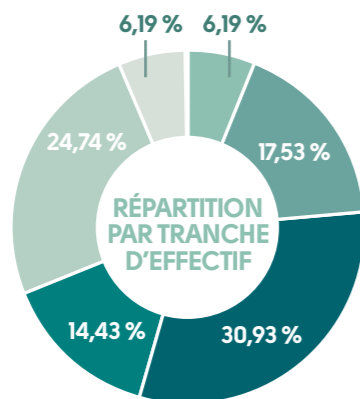
Les sociétés qui composent le portefeuille d'Arkéa Capital sont très diversifiées et répondent à une stratégie d'investissement nationale.



DE LA PETITE À LA GRANDE ENTREPRISE



Près de 11 % des entreprises du portefeuille réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 2 M€ et 14 % un chiffre d'affaires supérieur à 250 M€.



LES PARTICIPATIONS D'ARKÉA CAPITAL EMPLOIENT PLUS DE 110 000 SALARIÉS

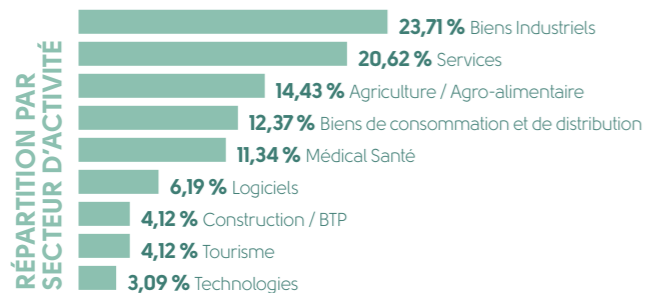


+DE 50%
DES ENTREPRISES
DU PORTEFEUILLE
SONT DES PME



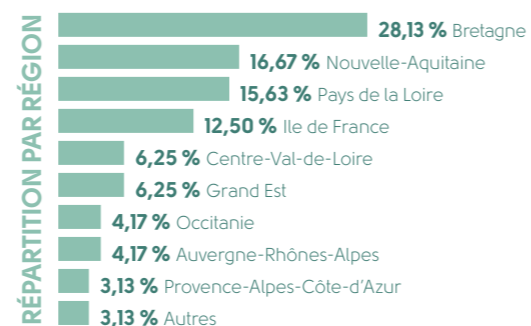
SUR UNE GRANDE VARIÉTÉ DE SECTEURS D'ACTIVITÉ...

Arkéa Capital participe au financement de nombreux secteurs d'activité tels que l'industrie, les services, le tourisme, la santé...



...PARTOUT EN FRANCE

L'implantation d'une majorité des entreprises du portefeuille à l'Ouest est le fruit de l'histoire d'Arkéa Capital. Depuis 2010, les ouvertures de bureaux à Paris, Bordeaux, Strasbourg et Lyon récemment, ont permis de multiplier les investissements sur toute la France et ainsi d'accompagner le développement économique sur l'ensemble du territoire.



ACTUALITÉS



LANCEMENT DU FONDS RÉGIONAL "BREIZH MA BRO"

Créé par Arkéa Capital et La Financière d'Orion, le FCPR Breizh Ma Bro a été lancé en 2021. Il a vocation à contribuer au développement, au soutien et à la relance de l'économie principalement en Bretagne et Loire-Atlantique avec un triple objectif :

- > soutenir les PME et ETI régionales,
- > favoriser le maintien des centres de décision en région,
- > encourager la création d'emploi.



1^{RES} RENCONTRES PhiNOE AU PORT DU LÉGUÉ À SAINT-BRIEUC

À l'occasion des premières Rencontres PhiNOE qui se sont tenues le 30 septembre 2021 au Port du Légué à Saint-Brieuc, le fonds de dotation PhiNOE¹⁹ a réuni les entreprises et associations accompagnées depuis sa création. 16 des 17 dirigeants de ces entreprises particulièrement engagées en matière de développement responsable ont pu se rencontrer et échanger après avoir assisté à une table ronde intitulée "Entreprises engagées, comment communiquer ?".



ARKÉA CAPITAL REJOINT LE GROUPEMENT TERRITOIRES DE CROISSANCE

Arkéa Capital a rejoint le groupement Territoires de Croissance emmené par Siparex, avec LBP AM, Acofi Gestion, IRD et Tertium, afin de participer au financement des PME et ETI au cœur de la région Grand Ouest. Territoires de Croissance s'inscrit dans le dispositif Obligations Relance déployé pour soutenir la croissance et la transition des entreprises après la crise sanitaire. Ce partenariat entre plusieurs fonds régionaux a vocation à répondre aux problématiques de croissance des entreprises en apportant un financement et une expertise de proximité dans les régions françaises.



NOMINATION DE NOURIA BARNAT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES MOINS DE 35 ANS DE FRANCE INVEST

Arkéa Capital est fier de compter, parmi ses directrices et directeurs de participation, Nouria Barnat nommée au conseil d'administration des moins de 35 ans de France Invest. Elle rejoint une équipe de 18 femmes et hommes représentant les différentes dimensions et métiers du capital-investissement (croissance, risque, infrastructure, capital-développement et transmission, impact...).

DÉMARCHE RSE

Arkéa Capital a souhaité faire évaluer sa démarche RSE par Ethifinance et a obtenu un score de 80/100, supérieur au score de 66/100 de son secteur "services financiers".

80
/100

Score ESG
par Ethifinance

NOTRE GOUVERNANCE

Le Crédit Mutuel Arkéa est un groupe coopératif dont les administrateurs sont élus parmi les sociétaires. Comme dans toute organisation coopérative, le sociétaire est au cœur de la gouvernance de l'entreprise et détenteur d'au moins une part sociale. Il est à la fois coopérateur et client. Ce modèle de gouvernance original permet de garantir une administration des conseils indépendante de la direction.

Depuis 2019, chaque année, une réunion du conseil de surveillance d'Arkéa Capital a pour objectif d'examiner le bilan des actions ESG de l'année écoulée et la feuille de route pour l'année à venir.

Afin de renforcer l'intégration de l'ESG à sa gouvernance, Arkéa Capital a organisé en 2021 une formation à l'intention des administrateurs sur les sujets ESG - Climat et a également nommé une administratrice référente ESG-Climat.

Le conseil de surveillance d'Arkéa Capital est composé de 11 membres dont 5 femmes.

NOS ACTIONS POUR LE CLIMAT

ÉMISSIONS DE GES - ACTIVITÉ PROPRE

Depuis 2015, Arkéa Capital mesure et suit l'évolution de son empreinte carbone²⁰. Arkéa Capital a réduit son empreinte carbone absolue de 28 % en 2021 par rapport à 2019, soit une diminution de 92 TCO2e malgré une augmentation des effectifs de 24% sur la période (de 33 à 41 ETP). Cette baisse est notamment le résultat de la mise en œuvre d'une politique volontariste favorisant les déplacements en train. L'empreinte carbone relative exprimée par ETP diminue quant à elle de 48 % entre 2019 et 2021.

La réduction de l'empreinte carbone d'Arkéa Capital s'explique également en partie par la baisse des facteurs d'émission²¹ appliqués aux véhicules personnels (193 g CO₂/ km en 2021 contre 256 g CO₂/ km en 2020) et au matériel informatique (169 g CO₂/ PC en 2021 contre 1280 g CO₂/ PC en 2020) par l'ADEME.

ÉMISSIONS EN TCO2e	2019	2020	2021
Scope 1 et Scope 2 ²²	14	16	16
Scope 3 hors investissements ²³	309	287	215
Émissions de GES totales	323	303	231
Émissions de GES / ETP	11,70	9,31	6

Arkéa Capital s'était fixé en 2020 un objectif de réduction de 16 % de ses émissions de GES à horizon 2024 liées à son activité propre (Scopes 1,2 et 3 hors investissements) par rapport à leur niveau de 2019. Cet objectif a été atteint cette année en avance de phase par rapport à 2024. Cependant, l'année 2021 n'a pas été une année normative par rapport à 2019 compte tenu du contexte sanitaire ayant engendré une diminution des déplacements.

ÉMISSIONS DE GES - INVESTISSEMENTS

Arkéa Capital a intégré dans son questionnaire ESG 2022 portant sur l'année 2021 des questions permettant d'approximer les Scopes 1 et 2 des participations. Arkéa Capital a également collecté les bilans carbone[®] de certaines participations. Les résultats de ces estimations seront présentés en 2023.

Arkéa Capital est engagé dans une démarche d'amélioration continue avec l'objectif de formaliser une stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris²⁴ dans les deux prochaines années. Cela passe par le renforcement de la collecte et de la fiabilité des données permettant de calculer les émissions de GES des participations. Dans cette optique, Arkéa Capital incite d'ores et déjà ses participations à réaliser des bilans carbone[®] et à renforcer leurs actions pour réduire leurs émissions.

20) Scopes 1,2 et 3 hors investissements.
21) Les facteurs d'émissions permettent de transformer des données physiques en émissions de gaz à effet de serre. Ex : kilomètres parcourus par an par les véhicules professionnels X facteur d'émission du parc automobile français = émissions carbonées des véhicules professionnels.

22) Le Scope 1 correspond aux émissions carbonées directes de l'entreprise liées à son fonctionnement (consommations de gaz, de fioul, de carburant pour les véhicules détenus...). Le Scope 2 correspond aux émissions indirectes liées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'entreprise.

23) Le Scope 3 traite des émissions indirectes qui sont liées à la chaîne de valeur de l'organisation (achats de matières premières, déplacements domicile-travail, déplacements professionnels...). Le Scope 3 tient compte également de l'utilisation des produits vendus (dans notre cas, les produits vendus sont les investissements qui seront traités dans la section "Émissions de GES - Investissements").

24) Pour plus d'informations, merci de consulter le rapport "Article 29 Loi Energie Climat" disponible sur notre site internet à compter du 30/06/2022.

NOS ACTIONS DANS LE DOMAINE SOCIAL

DES EFFECTIFS EN FORTE CROISSANCE :

5 recrutements en 2021 portant l'effectif global à 41 ETP.

NOS ACTIONS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE NOS SALARIÉS

Arkéa Capital s'engage pour favoriser le développement et le bien-être de ses salariés au cours de leur parcours professionnel.

- > Accord de télétravail
- > Dispositifs de partage de la valeur
- > Développement des compétences par des formations juridiques, financières, ESG-Climat...
- > Moments de convivialité.

NOTRE ENGAGEMENT POUR LA PARITÉ

Arkéa Capital a signé la Charte pour favoriser la parité femmes-hommes dans le capital investissement et les entreprises de France Invest en 2020. Arkéa Capital a pour objectif de faire progresser la part des femmes à 40 % dans l'équipe d'investissement et à 25 % dans le comité d'investissement à horizon 2030.

PART DES FEMMES DANS L'ÉQUIPE D'INVESTISSEMENT

14,3 % 17,4 % 17,4 %

PART DES FEMMES DANS LE COMITÉ D'INVESTISSEMENT

12,5 % 22,2 % 25 %

PART DES FEMMES DANS L'EFFECTIF CADRE

23 % 32 % 31 %

PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS

27 % 34 % 32 %

2019
2020
2021

Au travers d'ateliers nommés "Tous inclusif" développés par le Crédit Mutuel Arkéa depuis 5 ans, les collaborateurs appréhendent pendant une journée les sujets de la mixité et de la diversité.

Afin de faire connaître les métiers du capital investissement aux étudiantes suivant des formations universitaires dans la finance, Arkéa Capital a organisé en partenariat avec l'association IGR PRO, en février 2021, la conférence "La finance pour tout.e.s" et a présenté différents métiers du capital investissement au travers des témoignages de ses salariées Anne Croguennec, contrôleuse de gestion et Nouria Barnat, directrice de participations. Cette conférence s'est tenue en distanciel et a réuni plus d'une centaine d'étudiants et étudiantes de l'école universitaire de management IGR IAE de Rennes.

UNE CHARTE MÉCÉNAT

Arkéa Capital a défini en 2021 une stratégie et un cadre pour accompagner des fonds de dotation ou associations avec un impact sociétal sur tout le territoire national, stratégie et cadre formalisés par une charte mécénat.

NOS PRINCIPALES ACTIONS DE MÉCÉNAT EN 2021

Arkéa Capital soutient le fonds de dotation PhiNOE²⁵

Arkéa Capital a été à l'origine de la création du fonds de dotation philanthropique PhiNOE (Philanthropie Finance Objectif Emplois). Ce projet est né de la volonté de l'équipe d'Arkéa Capital de proposer un fonds d'investissement associé à un projet sociétal en lien avec les territoires. Le fonds PhiNOE vise principalement deux objectifs :

- > Favoriser la création d'emploi sur les territoires,
- > Accompagner le développement des entreprises et des associations avec des impacts environnementaux et/ou sociétaux²⁶.

L'originalité de ce fonds réside dans son financement : PhiNOE est abondé par 5 % du montant des souscriptions des investisseurs au fonds Arkéa Capital 2 et par 30 % des commissions de gestion versées par Arkéa Capital 2.

CHIFFRES CLÉS
PhiNOE
2021 :

21
PROJETS
ACCOMPAGNÉS

108
EMPLOIS
SOUTENUS

800 000€
DE PRÊTS D'HONNEUR
ACCORDÉS

Arkéa Capital est mécène du fonds de dotation environnemental de Groupe Vert :

Le fonds a vocation à financer la construction d'un premier bateau dépollueur qui sera livré à la CCI des Côtes d'Armor afin de dépolluer les ports du département.

Arkéa Capital a renouvelé son parrainage d'une ruche auprès de Rusken Ruz

et a pu déguster sa première récolte de miel. Rusken Ruz protège l'abeille noire.



Les équipes d'Arkéa Capital se sont également mobilisées et ont chaussé leurs baskets pour participer à la course organisée par Odyssea en faveur de la lutte contre le cancer du sein.





INVESTISSEUR RESPONSABLE

02

Démarche ESG	24
Trajectoire ESG	25
État des lieux et prochaines étapes	26

DÉMARCHE ESG

Nous sommes convaincus que la RSE est un véritable levier d'innovation, de résilience et de performance globale²⁸. Cette conviction, portée par notre démarche ESG, est essentielle pour assurer la performance et la durabilité de nos investissements en tenant compte des évolutions sociales et environnementales majeures que connaissent nos sociétés et nos économies.

Réduction de l'empreinte carbone, gestion responsable des ressources, performance énergétique, préservation des écosystèmes

et de la biodiversité, qualité de vie au travail, fidélisation des salariés, diversité, qualité de la gouvernance... sont autant de facteurs qui participent à la durabilité et à la performance de l'entreprise.

Ainsi à chaque étape de notre cycle d'investissement, nous intégrons les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces critères tiennent compte des spécificités des différents secteurs d'activité des entreprises que nous accompagnons.

S' inscrivant pleinement dans la raison d'être²⁷ du Crédit Mutuel Arkéa, notre ambition est de contribuer au développement durable des territoires en soutenant les transitions environnementales, sociales, sociétales et économiques des entreprises que nous accompagnons.

QUELQUES CRITÈRES ESG PRIS EN COMPTE :



Environnementaux

- Empreinte carbone
- Performance énergétique
- Gestion responsable des ressources naturelles
- Gestion des déchets et des rejets de polluants
- Économie circulaire
- Préservation de la biodiversité et des écosystèmes...



Sociaux

- Santé Sécurité
- Formation
- Conditions de travail et droits humains
- Partage de la valeur
- Diversité...



De gouvernance et de parties prenantes externes

- Ethique des affaires
- Organisation de la gouvernance
- Prise en compte des critères sociaux et environnementaux dans les décisions stratégiques
- Achats responsables
- Gestion des risques et des controverses
- Empreinte territoriale...

PRÉ-INVESTISSEMENT

- Application de politiques d'exclusion sectorielle (énergies fossiles, tabac, jeux d'argent, etc.)
- Identification des risques ESG du secteur d'activité
- Analyse ESG
- Dialogue avec l'entreprise sur les enjeux ESG matériels

INVESTISSEMENT

- Décision d'investissement intégrant les critères ESG et recommandations
- Clause ESG dans les pactes d'actionnaires

POST-INVESTISSEMENT

- Suivi des indicateurs ESG via un reporting annuel
- Dialogue avec les participations sur leurs enjeux ESG
- Proposition d'accompagnement sur des sujets spécifiques

SORTIE

- Bilan ESG des participations pour évaluer l'évolution de l'entreprise (en projet)

TRAJECTOIRE ESG

2016

- Lancement de We Positive Invest, fonds à impact



2018

- Intégration d'une analyse ESG aux notes de comité d'investissement
- Réalisation du premier reporting ESG



2020

- Signature de la charte Parité de France Invest
 - Déploiement d'un outil de détection des controverses
- Publication du premier rapport ESG
 - Nomination d'une responsable ESG à plein temps
- Estimation de l'empreinte carbone du portefeuille



2017

- Formalisation de la Charte ESG et de la politique d'exclusion
- Construction d'un outil sectoriel d'analyse ESG avant investissement
- Formation ESG de l'ensemble de l'équipe d'Arkéa Capital

2019

- Adhésion aux Principes for Responsible Investment
- Adhésion à Initiative Climat International
- Procédure d'intégration des critères ESG dans le cycle d'investissement d'Arkéa Capital
- Mise à jour de la politique d'exclusion d'Arkéa Capital

2021






- Formalisation d'une politique de risques de durabilité
- Conception d'un outil d'évaluation de la maturité RSE des participations
- Développement de l'accompagnement de participations (entretiens et missions de conseil RSE)
- Renforcement de l'équipe ESG d'Arkéa Capital à 2 ETP
- Politique énergies fossiles

27) La raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa est accessible à l'adresse suivante : www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/c_42204/fr/page-raison-d-etre

28) La performance globale considère les effets de l'activité de l'entreprise dans un champ élargi incluant, entre autres, la performance économique, l'environnement et la société (ADEME, 2017).

ÉTAT DES LIEUX ET PROCHAINES ÉTAPES

RAPPEL DES OBJECTIFS 2021

INTITULÉ DE L'OBJECTIF	RÉALISÉ	NON-RÉALISÉ
 Sensibilisation climat des administrateurs et de l'équipe	✓	
 Construction d'une première méthodologie d'évaluation des risques de durabilité	✓	
 Renforcement de l'accompagnement des participations dans leurs transitions environnementales et sociales	✓	
 Mise à jour de l'outil sectoriel d'analyse ESG	✓	
 Définition d'une stratégie climat		X réalisé en juin 2022
 Lancement d'un nouveau fonds à impact		X réalisé en mai 2022

RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT ESG DE NOS PARTICIPATIONS

En 2021, notre équipe ESG a réalisé des entretiens consacrés aux pratiques environnementales, sociales et de gouvernance avec plusieurs participations. Ces échanges ont été réalisés avec l'appui d'un consultant de notre partenaire Tennaxia. Ils nous ont permis de partager avec 14 participations notre analyse de leur maturité RSE, d'approfondir leurs bonnes pratiques et d'identifier quelques pistes d'amélioration.

Certains de ces échanges ont conduit à la réalisation de missions de conseil RSE, porteuses de valeur ajoutée pour nos participations. Une belle illustration peut en être donnée avec la société Numalliance²⁹ que nous accompagnons depuis 2019.

Suite aux échanges portant sur son reporting ESG en 2020, nous avons mis en relation Marion Etienne, directrice générale de Numalliance, avec une consultante pour l'accompagner dans la structuration et le renforcement de sa démarche RSE. Le résultat de cette mission s'est notamment traduit en 2021 par une belle amélioration de l'évaluation Ecovadis : Numalliance a rejoint les 20 % d'entreprises les plus performantes notées par Ecovadis sur le plan extra-financier. Cette évolution de sa notation extra-financière témoigne de la qualité de la démarche RSE de Numalliance et renforce son attractivité auprès de ses clients engagés en termes de développement durable.

29) Numalliance est une ETI de conception, fabrication et distribution de machines-outils à commandes numériques spécialisées dans le formage et pliage à froid de fils, de tubes et de méplats.



OBJECTIFS 2022

- > Formalisation d'une stratégie climat
- > Estimation de l'empreinte carbone (Scopes 1 et 2) de nos participations à partir des données collectées dans le cadre du reporting
- > Première approche d'une stratégie biodiversité
- > Lancement du fonds à impact We Positive Invest 2 (produit article 9 SFDR³⁰)
- > Renforcement de l'accompagnement des participations dans leurs transitions environnementales et sociales (dialogue, sensibilisation et prise en charge partielle de missions de conseil...)
- > Sensibilisation et formation des administrateurs et de l'équipe sur les sujets ESG.

30) Un fonds article 9 est un produit financier qui poursuit un objectif d'investissement durable.



ANALYSE ESG DU PORTEFEUILLE

03

Données environnementales	30
Données sociales	32
Données de gouvernance	34

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

Chaque indicateur a été calculé sur la base du nombre d'entreprises ayant répondu à la question et non sur la base du nombre total d'entreprises interrogées³¹. Le périmètre des entreprises interrogées en 2021 diffère de celui des entreprises interrogées en 2020 en raison des cessions et des nouveaux investissements réalisés sur la période.

■ POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

56,9 %
DE NOS PARTICIPATIONS
ONT FORMALISÉ
UNE POLITIQUE
ENVIRONNEMENTALE



versus 45,1 % en 2020
et 40,1 % en 2019.

Parmi ces entreprises, près d'un tiers ont également une politique ou un plan d'actions biodiversité.

■ EMPREINTE CARBONE

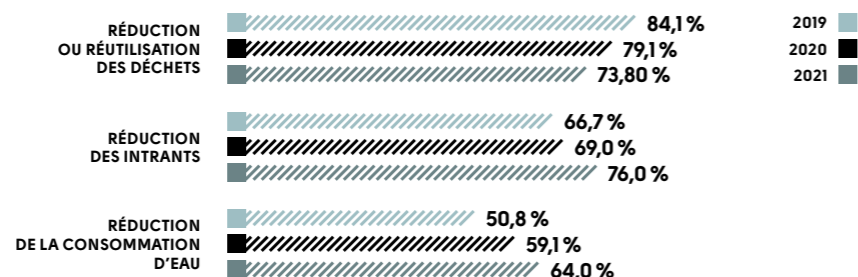
32,7 %
DES PARTICIPATIONS
RÉPONDANTES ONT ÉVALUÉ
LEUR EMPREINTE CARBONE
SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES



versus 21,7 % en 2020.

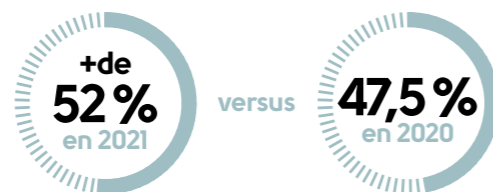
Cette proportion est supérieure à la moyenne de 15 % présentée par France Invest pour les mid caps dans son rapport annuel ESG en 2018.

■ INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES



On observe une diminution des entreprises mettant en œuvre des actions pour réduire leurs déchets. Une proportion croissante de participations met en œuvre des actions pour diminuer la consommation des intrants (matières premières, papier, emballages, eau...).

POURCENTAGE D'ENTREPRISES UTILISANT DES MATÉRIAUX RECYCLÉS



■ ECO-CONCEPTION

51,9 %
DES PARTICIPATIONS ONT ADOPTÉ UNE DÉMARCHE D'ÉCO-CONCEPTION³²
versus 48,4 % en 2019.



Notre reporting 2021 révèle une nouvelle progression de la prise en compte des enjeux environnementaux par les entreprises en portefeuille dans la conduite de leur activité à travers la formalisation d'une politique environnementale et la mise en œuvre d'actions concrètes telles que la mesure de leur empreinte carbone, le recours à l'éco-conception ou encore la réduction des consommations d'intrants.



Chez
SANDAYA

SANDAYA EST UN GROUPE DE CAMPINGS 4 ET 5 ÉTOILES RÉPARTIS EN EUROPE.

La politique RSE de Sandaya fait la part belle à l'environnement et notamment à la protection de la biodiversité. De nombreuses actions opérationnelles vont dans ce sens : passage à 100 % zéro phytosanitaire avant fin 2022, plantations d'essences adaptées, installation d'habitats (nichoirs, ruches...) pour favoriser la biodiversité, broyage des déchets verts afin de faire du paillis et d'amender les massifs fleuris, collecte et compostage des biodéchets alimentaires, utilisation de produits de détergence ecolabellisés pour l'entretien des hébergements et des sanitaires...

Sandaya a également signé des conventions bipartites avec des organisations spécialisées dans la protection de la biodiversité : les campings Sandaya de l'Hérault sont en cours de labellisation "Refuge Ligue de Protection des Oiseaux". Sur le volet sensibilisation, plusieurs animations sont proposées autour de cette thématique (parcours ornithologique par exemple). Sandaya emploie en moyenne plus de 800 salariés.

31) Pour plus de détails, voir les annexes méthodologiques présentées en fin de ce rapport.
32) L'éco-conception consiste à intégrer les impacts sur l'environnement dès la conception d'un produit ou service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie.

DONNÉES SOCIALES

Chaque indicateur a été calculé sur la base du nombre d'entreprises ayant répondu à la question et non sur la base du nombre total d'entreprises interrogées³³. Le périmètre des entreprises interrogées en 2021 diffère de celui des entreprises interrogées en 2020 en raison des cessions et des nouveaux investissements réalisés sur la période.

EFFECTIFS

46000 SALARIÉS EN 2021
EFFECTIFS DES ENTREPRISES RÉPONDANTES

SOIT ENVIRON **3700** SALARIÉS SUPPLÉMENTAIRES

Par rapport à leurs effectifs de 2020.
Dont près de 900 estimés à périmètre constant.



L'attractivité des entreprises et leur capacité à fidéliser leurs salariés sont plus que jamais des facteurs clés de succès dans le contexte d'une année 2021 marquée par la création nette de 648 000 emplois par le secteur privé et des difficultés de recrutement dans la plupart des secteurs d'activité.

Dans ce contexte, la santé et la sécurité des salariés, la formation, le partage de la valeur et la diversité sont essentielles pour la performance des entreprises.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

17,3
TAUX DE FRÉQUENCE³⁴
versus 19,3 en 2020.
Taux de fréquence France³⁵ :
20,7 en 2019.



0,9
TAUX DE GRAVITÉ³⁶
stable par rapport à 2019.
Taux de gravité France³⁵ :
1,4 en 2019.

Les moyennes des taux remontés par les entreprises restent inférieures aux moyennes françaises.

PARITÉ FEMME/HOMME

33,1 %
PART DES FEMMES DANS LA POPULATION DE CADRES
versus 32,7 % en 2020



La part des femmes dans la population de cadres est stable. Elle est en cohérence avec la part des femmes dans les ETP de 36,2 %, en lien avec la forte composante industrielle du portefeuille.

L'INDEX MOYEN DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DU PORTEFEUILLE EST DE 86,2 POUR UNE MOYENNE NATIONALE DE 86.

PARTAGE DE LA VALEUR

40,7 %
DES ENTREPRISES ONT OUVERT LEUR CAPITAL À LEURS SALARIÉS
pourcentage stable par rapport à 2020.



Selon une étude réalisée par Eres³⁷, l'actionnariat salarié dans les PME a doublé entre 2015 et 2021, passant de 4 % à 9 %. 3/4 des PME ayant mis en place un tel dispositif soulignent son efficacité pour motiver, impliquer et fidéliser les salariés.



LOI RIXAIN, DE NOUVELLES OBLIGATIONS DE PUBLICATION DEPUIS 2022

La loi Rixain impose désormais aux entreprises de plus de 50 salariés de publier les 4 ou 5 indicateurs composant l'index égalité homme-femme sur le site internet du ministère du travail :

- > Écart de rémunération entre les femmes et les hommes
- > Écart de répartition des augmentations individuelles
- > Écart de répartition des promotions dans les entreprises de plus de 250 salariés
- > Nombre de salariées augmentées après leur retour de congé maternité
- > Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations

Lorsque la note finale obtenue est inférieure à 75 points, les entreprises devront également publier leurs objectifs de progression et les mesures de correction. Les entreprises qui n'atteindront pas 75 points dans les 3 ans pourront être sanctionnées d'une pénalité financière jusqu'à 1 % de leur masse salariale.



Chez **AMI INGRÉDIENTS**

AMI INGRÉDIENTS EST UN DISTRIBUTEUR ET RECONDITIONNEUR SPÉCIALISÉ DANS LES MATIÈRES PREMIÈRES À DESTINATION DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET COSMÉTIQUES

L'entreprise a initié sa démarche RSE en 2011, démarche axée notamment sur le bien-être et le développement des collaborateurs au travail :

- > Implication des salariés dans la gouvernance de l'entreprise
- > Formation et développement des compétences
- > Prise en compte du bien-être au travail
- > Organisation de moments conviviaux
- > Transparence du dialogue social et du management
- > Mise en place d'un accord sur le télétravail permettant 1,5 jours de travail à distance par semaine
- > Inclusion de 9,4 % de travailleurs handicapés.

8,3/10, c'est la note attribuée à AMI Ingrédients en 2021 par ses collaborateurs sur les conditions de travail.

AMI réalise un chiffre d'affaires de 43 M€ et emploie 54 salariés sur son site de Tauxigny Saint Bauld (37).

33) Pour plus de détails, voir les annexes méthodologiques présentées en fin de ce rapport.

34) Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour (hors jour de l'accident), survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail.

35) Source : rapport annuel 2019 de l'Assurance Maladie - Risques professionnels.

36) Le taux de gravité représente le nombre de journées indemnisées pour 1 000 heures travaillées, c'est à dire le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1 000 heures travaillées.

37) Étude de la société de conseil et de gestion Eres, menée par OpinionWay, www.eres-group.com/etudes-et-enquetes/lactionnariat-salarie-progresse-dans-les-pme-non-cotees

DONNÉES DE GOUVERNANCE

Chaque indicateur a été calculé sur la base du nombre d'entreprises ayant répondu à la question et non sur la base du nombre total d'entreprises interrogées³⁸. Le périmètre des entreprises interrogées en 2021 diffère de celui des entreprises interrogées en 2020 en raison des cessions et des nouveaux investissements réalisés sur la période.

■ ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS³⁸

LES ENTREPRISES INTERROGÉES ONT EN MOYENNE



13,4 %

D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS À LEUR CONSEIL D'ADMINISTRATION versus 11,8 % en 2020.

En 2021, 44,1 % des entreprises ont au moins un administrateur indépendant qui siège à leur conseil. Cette proportion est en hausse par rapport à celle de l'année 2020 (40,3 %).

■ CODE ÉTHIQUE

56 %

DES PARTICIPATIONS ONT FORMALISÉ UN CODE ÉTHIQUE versus 50 % en 2020.

La formalisation d'un code éthique s'accompagne d'une réflexion sur les risques et sur les valeurs de l'entreprise et va bien au-delà de l'exercice de conformité réglementaire. Point de repère pour les collaborateurs et partie intégrante de la culture de l'entreprise, il peut aussi être étendu aux fournisseurs. Sa diffusion aux parties prenantes permet de communiquer les valeurs et bonnes pratiques de l'entreprise.

■ ACHATS RESPONSABLES

53,1 %

DES PARTICIPATIONS RÉPONDANTES ÉVALUENT LE PROFIL ET LA PERFORMANCE DE LEURS FOURNISSEURS EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE.



Elles sont près de 43 % à avoir mis en place un code de conduite fournisseurs.

16
DES 94 PARTICIPATIONS GÉRÉES PAR ARKÉA CAPITAL SONT DIRIGÉES PAR DES FEMMES QUI OCCUPENT LES POSTES DE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DE PRÉSIDENTE.

■ LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE



17,2 % DE FEMMES COMPOSENT EN MOYENNE LES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE

versus 15,6 % en 2020. En France, dans les entreprises accompagnées par le capital investissement, la moyenne est de 23 %.



PLUS DE 69 % DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE D'ARKÉA CAPITAL ONT AU MOINS UNE FEMME À LEUR CONSEIL

(près de 57 % en 2020) contre 32 % des participations⁴⁰ des fonds interrogés dans le cadre de l'enquête annuelle conduite par France Invest⁴¹ en 2021.



28,2 % DES MEMBRES DES COMITÉS DE DIRECTION SONT DES FEMMES,

proportion supérieure à celle de 2020 (23,1 %) et légèrement supérieure à la moyenne de 26 % observée dans les entreprises accompagnées par le capital investissement en France³⁹.



PRÈS DE 82 % DES ENTREPRISES INTERROGÉES ONT AU MOINS UNE FEMME À LEUR COMITÉ DE DIRECTION

versus près de 79 % en 2021. Cette proportion était de 45 % des participations des fonds interrogés dans le cadre de l'enquête annuelle conduite par France Invest³⁹.



Odyssée 24, c'est le nom du nouveau plan stratégique de Fountaine Pajot, plan stratégique qui place la RSE au cœur de la stratégie et des ambitions de développement du groupe. L'objectif est clair : devenir le pionnier de la transition environnementale dans l'industrie nautique.

Ce plan nécessitera le développement de nouveaux modes de propulsion pour les bateaux, l'intégration de nouvelles technologies de construction mais également l'utilisation de matériaux recyclés, bio-sourcés et recyclables dans le cadre de la fabrication. Il implique de nombreuses parties prenantes : les collaborateurs bien sûr, mais aussi les fournisseurs et partenaires ainsi que des experts de la transition énergétique. Pour réaliser ce plan ambitieux, Fountaine Pajot a donc créé une plateforme d'innovation collaborative ODSeaLab afin de mobiliser l'ensemble de ses parties prenantes. Les premiers fruits de ce travail collaboratif sont attendus dès 2022 avec le lancement des premiers voiliers Fountaine Pajot à propulsion électrique. Fountaine Pajot réalise un chiffre d'affaires de 202 M€ et emploie 988 salariés.

³⁸ Selon le code AFEP-MEDEF, par administrateur indépendant, il faut entendre tout mandataire social non exécutif de la société ou de son groupe dépourvu de liens d'intérêts particulier (actionnaire significatif, salarié, autre) avec ceux-ci.

³⁹ Étude France Invest & Boston Consulting Group "Les femmes aux postes de direction et de gouvernance : sous-représentation dans les entreprises françaises accompagnées par le capital investissement" - mars 2020.

⁴⁰ Participations employant plus de 250 salariés

⁴¹ 11^e étude sur la mixité dans le capital investissement publiée par France Invest - mai 2021.



ZOOM
SUR TROIS
ENTREPRISES

04

Groupe Malherbe : L'avenir est en route	38
Gaïago : Une gamme en sols majeurs	40
Nature & Stratégie : Des produits qui fleurent bon la nature	42

GROUPE MALHERBE

L'AVENIR EST EN ROUTE

Au sein du secteur des transports qui constitue l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre, le Groupe Malherbe affirme son dynamisme dans la réduction de son empreinte carbone. Un engagement que cette entreprise normande décline au quotidien. Rencontre avec Noël Samson, Directeur Général, et Jean-Baptiste Postec, Directeur Qualité, Sécurité et Environnement.

Jean-Baptiste POSTEC
Directeur QSE
du Groupe Malherbe

Noël SAMSON
Directeur Général
du Groupe Malherbe

DIRIGEANTS
Alain et Noël SAMSON

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Transport

DATE DE CRÉATION
1953

LOCALISATION
Rots (14)

CHIFFRE D'AFFAIRES (2021)
300 M€

EFFECTIFS (2021)
2 044 salariés

malherbe.fr
company/malherbe/
@Malherbe_Groupe

QUELLE EST L'ORIGINE DE VOTRE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ?

Noël Samson : Nous avons commencé à y réfléchir à partir du début des années 2000. Et dès 2005, nous avons pris l'initiative de lancer une démarche environnementale. Dans les années qui ont suivi, des notions comme la fiscalité écologique et le principe pollueur-payeur sont devenues plus prégnantes. Nous étions convaincus que les entreprises allaient être incitées à adopter des stratégies plus vertueuses. Cela s'est confirmé rapidement. En 2008, l'un de nos gros clients nous a indiqué que, dès l'année suivante, pour répondre à son cahier des charges, il nous serait demandé de nous inscrire dans une démarche environnementale en partenariat avec l'Ademe⁴². Nous l'avons intégré.

« Nous avons essayé de faire le lien entre l'humain et la technique »

COMMENT CELA S'EST-IL CONCRÉTISÉ ?

Jean-Baptiste Postec : Sur la décennie écoulée, nous avons signé avec l'Ademe quatre chartes triennales d'engagements qui se sont traduites, sur la période, par la réduction de 20 % de nos émissions de dioxyde de carbone par kilomètre. Lors des deux premières phases, le principal levier d'amélioration résidait dans notre capacité à renouveler notre propre parc de camions. Sur les deux suivantes, alors que nous pensions que les constructeurs avaient atteint leurs limites, les équipements ont continué à être améliorés. Parallèlement, nous avons développé des outils informatiques pour affiner le suivi des consommations et aider nos formateurs à accompagner les conducteurs dans leur conduite écoresponsable.

LA RÉDUCTION DE VOS ÉMISSIONS RÉSUITE DONC À LA FOIS DE GAINS TECHNOLOGIQUES ET DE CHANGEMENTS COMPORTEMENTAUX...

N.S. : Oui et nous avons essayé de faire le lien entre l'humain et la technique en intégrant à la rémunération de nos chauffeurs la notion de conduite écoresponsable. Nous les formons en interne sur cet aspect. Au fil des années, nous sommes passés d'un système où l'on raisonnait uniquement par rapport à la consommation de carburant à une note comportementale de conduite écoresponsable. Comprise entre 0 et 100, celle-ci est calculée automatiquement par la télématique embarquée dans les véhicules. Cela nous permet d'avoir un critère d'évaluation objectif. Et le chauffeur qui a une conduite vertueuse bénéficie d'une rémunération complémentaire. Nous avons constaté que ce type de conduite a aussi pour mérite de réduire le nombre d'accidents, la casse de matériel, les litiges, l'usure des pneumatiques...

CETTE BONNE PRATIQUE INTERNE, L'AVEZ-VOUS ÉTENDUE À VOTRE SOUS TRAITANCE ?

J.-B. P. : Autant nous pouvons prendre des engagements forts vis-à-vis de nos clients par rapport à notre flotte propre, autant c'est plus délicat pour ce qui relève de nos sous-traitants. Cela fait partie des objectifs de notre plan 2030, mais ce n'est pas simple à mettre en place. Certains transporteurs ne sont pas encore structurés pour remonter leurs données de façon aussi précise et fluide que nous le souhaiterions. Nous allons donc déployer une démarche incitative et progressive en ciblant, dans un premier temps, nos principaux partenaires.

VOUS ÉVOQUEZ VOTRE PLAN À 2030. COMMENT AVEZ-VOUS CONÇU CETTE FEUILLE DE ROUTE ?

N. S. : Nous avons voulu construire quelque chose qui ne soit pas figé, mais pour autant réaliste. Nous sommes partis d'une base prenant en compte toutes les technologies : électrique, GNV⁴³ / bio GNV, biocarburant, hydrogène... Et, pour chaque composante de ce "mix", nous avons appliqué à notre parc les coefficients de réduction des émissions de CO2 publiés et actualisés par l'Ademe. Avec pour objectif de pouvoir dire si l'on modifie tel paramètre, quel sera le résultat ? Nous avons été très loin dans les différents types de scénarios. Au final, en actionnant les différents leviers, le gain global, à l'horizon 2030, est estimé à un peu plus de 30 %⁴⁴. Et si l'on se focalise sur l'activité transport de notre parc propre, nous atteignons même 43 %.

C'EST CETTE TRAJECTOIRE 2030 QUE VOUS AVEZ SOUMIS À LA VALIDATION SBTi⁴⁵ ?

J.-B. P. : Nous avons signé en 2021 une lettre d'engagement auprès de l'initiative Science Based Targets, Nous travaillons désormais pour finaliser, d'ici 2023, un objectif carbone aligné sur les connaissances scientifiques et le faire valider. Ce futur label sera un signe fort pour nos donneurs d'ordres internationaux. Il attestera que nous nous inscrivons dans une dynamique à moyen-long terme.

N. S. : Cela va aussi constituer un fantastique levier managérial. Nous aurons ces objectifs ambitieux en point de mire et il faudra les tenir. Je suis persuadé que cela représentera un moyen de différenciation sur un marché concurrentiel.

VOUS RESTEZ CONFiant EN L'AVENIR ?

N. S. : Il nous faut aller de l'avant. Aujourd'hui, nous avons face à nous nous plein d'orientations possibles. Nous essayons de tout tester, notre stratégie est de garder toutes les portes ouvertes. Et le jour où une technologie sortira du lot, nous pourrions basculer notre flotte rapidement. Mais l'avenir dépendra aussi de la volonté politique à l'échelle nationale, européenne et mondiale. C'est un dossier complexe car les attentes des citoyens sont souvent contradictoires. D'un côté, chacun veut un environnement le plus sain possible, qui préserve l'avenir de ses enfants ; de l'autre, en tant que consommateur, on désire tout, tout de suite et au prix le plus bas. Ce sont de vrais choix de société.

GAÏAGO

UNE GAMME EN SOLS MAJEURS

Fils d'agriculteur, ingénieur agricole, Samuel Marquet est associé et cofondateur de Gaïago. Spécialisée dans la revitalisation des sols, cette start-up malouine agit concrètement en faveur de la transition agro-écologique.

Samuel MARQUET
Associé et Cofondateur de Gaïago

COMMENT L'AVENTURE GAÏAGO A-T-ELLE VU LE JOUR ?

Tout est parti d'un constat et d'une conviction partagée avec Francis Bucaille, agriculteur et chercheur. Le constat, c'est celui de la FAO⁴⁶, qui estime que les deux tiers des sols de la planète sont déjà dégradés. Depuis 40 ans, les pratiques agricoles telles que l'usage intensif des intrants, le travail du sol, les rotations de cultures de plus en plus courtes ont conduit à un appauvrissement du milieu. Notre conviction commune était qu'en améliorant la microbiologie des sols, nous allions les revitaliser et ainsi obtenir des effets positifs sur les plantes, à la fois en termes de rendement et de qualité. Et, donc, au final, des conséquences bénéfiques pour le revenu de l'agriculteur. Ajoutez à cela une envie de se réaliser comme entrepreneur et vous avez le contexte de la création de Gaïago. Avec Francis, nous avons franchi le pas en 2014.

PRÉSIDENT
Jean-Pierre PRINCEN



SECTEUR D'ACTIVITÉ
AgriTech



DATE DE CRÉATION
2014



LOCALISATION
Saint-Malo (35)



EFFECTIFS (2021)
50 salariés



gaiago.eu
company/gaiago/
@gaiago_agri



« Nous travaillons avec la vie pour la vie »

QUAND AVEZ-VOUS PERÇU QUE LE MARCHÉ DÉCOLLAIT ?

Dans les années 2017-2018, nous avons obtenu nos premières autorisations de mise sur le marché de produits et nous avons senti que le marché était en train d'évoluer. Le moment était venu pour nous de passer à la vitesse supérieure. L'équipe a alors été renforcée par l'arrivée de nouvelles compétences. Parallèlement, des fonds ont été levés afin d'accélérer le développement de l'entreprise. Entre 2019 et aujourd'hui, Gaïago est ainsi passée de 10 à 70 collaborateurs. Et la société s'est structurée à tous les niveaux.

QUEL EST LE CONCEPT DE LA GAMME GAÏAGO ?

Nous travaillons avec la vie pour la vie. L'idée de base est de rééquilibrer les ratios de bactéries et de champignons pour avoir des sols bien vivants, avec une bonne transformation de la matière organique fraîche en humus. La vie des sols étant universelle, Gaïago s'adresse à l'ensemble des agriculteurs, quelle que soit la manière dont ils produisent, et les accompagne dans leur transition agro-écologique. Nous les aidons même à financer cette dernière (lire encadré ci-contre) à travers un programme de stockage du carbone dans les sols qui génère un complément de revenus.

COMMENT APORTEZ-VOUS LA PREUVE DE L'ACTION DE VOS PRODUITS ?

Lorsque nous avons étoffé notre équipe, nous avons recruté une spécialiste des biostimulants, dont la première mission a consisté à mettre en place des partenariats pour générer de la donnée et mieux comprendre les modes d'action de nos produits. Nous collaborons ainsi aujourd'hui avec des instituts techniques et des organismes de recherche comme l'INRAE⁴⁷. Et pour ce qui concerne l'évolution de la teneur en matière organique, de la structure des sols, nous commençons à avoir des données robustes ! Dans le même esprit, nous nous appuyons sur nos "fermes références", un réseau historique d'une trentaine d'exploitations à travers la France. Sur le terrain, nous démontrons la pertinence et la complémentarité de l'ensemble de la gamme Gaïago. Et chacun peut constater les effets bénéfiques sur le rendement, la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires, le moindre recours à la mécanisation...

QU'EST-CE QUI VOUS DIFFÉRENCIE DE VOS CONCURRENTS ?

La Bretagne est une vraie terre d'innovation en agriculture, il y a beaucoup de sociétés sur le marché. Mais je dirais que Gaïago se distingue par son approche holistique. Nous proposons à l'agriculteur une vision globale de la revitalisation des sols. Et, surtout, des résultats mesurables rapidement.

Sur un plan plus général, l'enjeu pour nous n'est d'ailleurs pas tant la concurrence que la croissance. Il nous faut aujourd'hui former les équipes chez les distributeurs, et ce sont ces techniciens qui seront ensuite capables de promouvoir nos produits auprès des agriculteurs. Car l'objectif est d'embarquer le plus de monde possible dans cette nécessaire transition agro-écologique !



Charles VAURY
Directeur de la transition chez Gaïago

LE STOCKAGE DU CARBONE, UNE PRIME À LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE

Le stockage du carbone dans les sols est un processus naturel qui implique les champignons. "En venant stimuler ceux-ci avec notre prébiotique des sols, explique Charles Vauury, associé chez Gaïago, le phénomène est amplifié. De manière très notable". Un co-bénéfice que Gaïago a eu l'idée de mettre au service des agriculteurs. Pour ce faire, Gaïago Financement a vu le jour fin 2021. Filiale à 100 % de Gaïago, cette entreprise à mission valorise, en lien avec la société Terra-Terre, des crédits carbone labellisés correspondant au carbone piégé dans les sols. Et l'intégralité des bénéfices issus de la vente des crédits est reversée au profit des agriculteurs qui s'engagent sur un programme carbone d'une durée de 5 ans comprenant la mise en œuvre de quelques pratiques simples. "Le carbone va jouer le rôle d'un turbo pour accélérer la revitalisation des sols. Il constitue une prime à la conversion écologique, s'enthousiasme Charles Vauury. Et une belle manière de redonner de la fierté aux agriculteurs en faisant d'eux des acteurs reconnus de la lutte contre le changement climatique !".



NATURE & STRATÉGIE

DES PRODUITS QUI FLEURENT BON LA NATURE

Depuis plus de 30 ans, Nature & Stratégie fabrique avec succès des produits cosmétiques et d'entretien bio, sur bases végétales, distribués en magasins spécialisés et en vente directe. Une aventure entrepreneuriale où se mêlent convictions, pragmatisme et savoir-faire. Arrêt sur image en compagnie de Samuel Gabory, PDG de ce groupe dynamique basé dans le Maine-et-Loire.

Samuel GABORY
Président
Directeur Général
de Nature & Stratégie

DIRIGEANTS
Samuel GABORY
et **Didier HERVÉ**

SECTEUR D'ACTIVITÉ
**Produits cosmétiques
et d'entretien**

DATE DE CRÉATION
1985

LOCALISATION
Somloire (49)

CHIFFRE D'AFFAIRES (2021)
35 M€

EFFECTIFS (2021)
170 salariés

nature-et-strategie.com
company/nature-et-strategie/
@groupe_NS

L'HISTOIRE DE NATURE & STRATÉGIE EST ÉTROITEMENT LIÉE À CELLE DE VOTRE FAMILLE...

Dans les années 80, ma mère s'est orientée vers les produits naturels et a créé sa société de vente directe de produits cosmétiques, d'entretien et de compléments alimentaires. Au bout de 10 ans, je l'ai rejointe pour lui donner un coup de main et l'aider à développer l'entreprise. Comme jusque-là elle ne fabriquait pas ce qu'elle vendait, j'ai décidé de me lancer. J'ai ainsi débuté dans le garage familial. Après quelques années, plusieurs Biocoop bretonnes ont demandé à pouvoir diffuser les produits commercialisés par ma mère. Mais ils ne pouvaient pas être proposés tels quels. Nous avons donc conçu, à la fin des années 90, des marques spécifiques pour ces réseaux, avec des concentrations, un positionnement marketing et un prix adaptés.

« Des produits d'origine renouvelable, sains pour le client et efficaces »

COMMENT ÊTES-VOUS PASSÉ À UNE PHASE PLUS INDUSTRIELLE ?

Lorsque ma mère a pris sa retraite, en 2000, je lui ai racheté sa société de vente directe. Dans la foulée, pour réunir sur le même site la fabrication et l'activité commerciale, j'ai fait construire la première usine. Un bâtiment avec des peintures et une isolation écologiques, équipé de panneaux photovoltaïques. Car j'étais déjà convaincu que nous devons limiter notre empreinte environnementale et que c'était fondamental pour l'avenir. Construit en 2001, cet équipement a depuis été agrandi sept fois. Il accueillait 10 salariés au départ, nous sommes aujourd'hui 180 personnes dans le groupe.

VOUS AVEZ ÉGALEMENT JOUÉ UN RÔLE PIONNIER DANS LE LANCEMENT DU LABEL COSMÉBIO...

Entre collègues, nous nous sommes aperçus du manque de règles permettant de définir ce qu'était un cosmétique bio. Plutôt que d'attendre que d'autres le fassent, nous nous sommes organisés et avons créé notre propre cahier des charges. Nous avons contacté l'organisme de certification Ecocert et le label Cosmébio a ainsi vu le jour en 2002. Au départ, notre association comptait 10 adhérents. Désormais, ils sont plus de 500. Cela va de L'Oréal au petit savonnier qui est seul dans son entreprise. Et Cosmébio fait aujourd'hui référence en France et en Europe. Le fait d'avoir anticipé tout cela m'a d'ailleurs beaucoup aidé dans la structuration de l'entreprise, de ses marchés et de leur développement. En 2005, j'ai créé une troisième société pour bien séparer chaque canal d'activité. Il y a Pure, entité spécialisée dans la vente à domicile avec 650 conseillères, basée à Chemillé. Le laboratoire Alvend, implanté à Somloire, est, lui, dédié à la fabrication de produits cosmétiques et détergents. Enfin, le Comptoir des Lys, situé à Cholet, se consacre au développement de marques proposées en magasins bio, en France comme à l'étranger. Ces trois sites sont distants de 25 kilomètres et forment un tout cohérent.

COMMENT SONT CONÇUS VOS PRODUITS ?

Nous sommes restés fidèles à la philosophie des débuts, à savoir des produits d'origine renouvelable qui sont à la fois sains pour le client et effi-

caces. Dans notre laboratoire, nous avons une équipe de six personnes qui se consacre à la recherche et au développement. C'est quelque chose de très pointu. Deux ingrédients non irritants peuvent, une fois associés, en donner un troisième qui, lui, le devient... Nos ingénieurs cosmétologues travaillent au quotidien sur ces sujets.

QUELS SONT VOS CRITÈRES DE CHOIX POUR LES FOURNISSEURS ?

Notre philosophie a toujours été de privilégier la proximité. Nous avons la chance d'avoir en local des plantes comme le calendula, la menthe ou la marguerite avec plein d'actifs intéressants. Prenons l'exemple de la mélisse, dont les bienfaits sont connus depuis la nuit des temps. Elle contient bien plus d'antioxydants que la cranberry du Canada ou la papaye sud-américaine... Notre credo, c'est vraiment du jardin à la salle de bains, en circuit court. Même s'il y a quelques ingrédients incontournables de la cosmétique, comme le karité ou l'huile d'argan, pour lesquels c'est plus difficile.

QUELLE EST VOTRE APPROCHE DE LA QUESTION DES EMBALLAGES ?

L'empreinte environnementale des emballages est un vrai sujet, tant pour les cosmétiques que pour les produits détergents. C'est un domaine sur lequel nous travaillons depuis une dizaine d'années. Nous l'avons abordé de différentes manières. Nous avons commencé par le plastique recyclable. Puis, nous avons beaucoup travaillé sur la concentration de nos produits qui représente un vrai levier pour diminuer l'utilisation des emballages. Et depuis quelque temps, nous proposons aussi du vrac, avec le réemploi de contenants.

QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ?

Voilà trois à quatre ans que la grande distribution nous sollicite pour diffuser nos produits. À la réflexion, nous avons préféré garder nos marques pour nos canaux actuels et en développer de nouvelles pour les grandes surfaces. Nous les testons actuellement. Les premiers retours montrent qu'il y a un vrai besoin d'explications auprès du consommateur. Tout ne peut pas être mis sur l'étiquette. Mais c'est pourtant bien la compréhension du produit qui reste le juge de paix pour l'achat.



ANNEXES
MÉTHODOLOGIQUES

ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES

DÉMARCHE RSE / BILAN CARBONE

Le bilan carbone d'Arkéa Capital présenté en page 19 intègre les émissions directes et indirectes de l'entreprise à l'exception des émissions carbone des investissements qui seront traitées en 2023. Dans le détail, le bilan carbone prend en compte les postes suivants :

DÉTAILS DES CATÉGORIES D'ÉMISSIONS	DÉTAILS DES POSTES INCLUS DANS LE BILAN CARBONE ⁴⁸
Scope 1	1, 2, 3, 4
Scope 2	6, 7
Scope 3	8, 9, 10, 13, 16

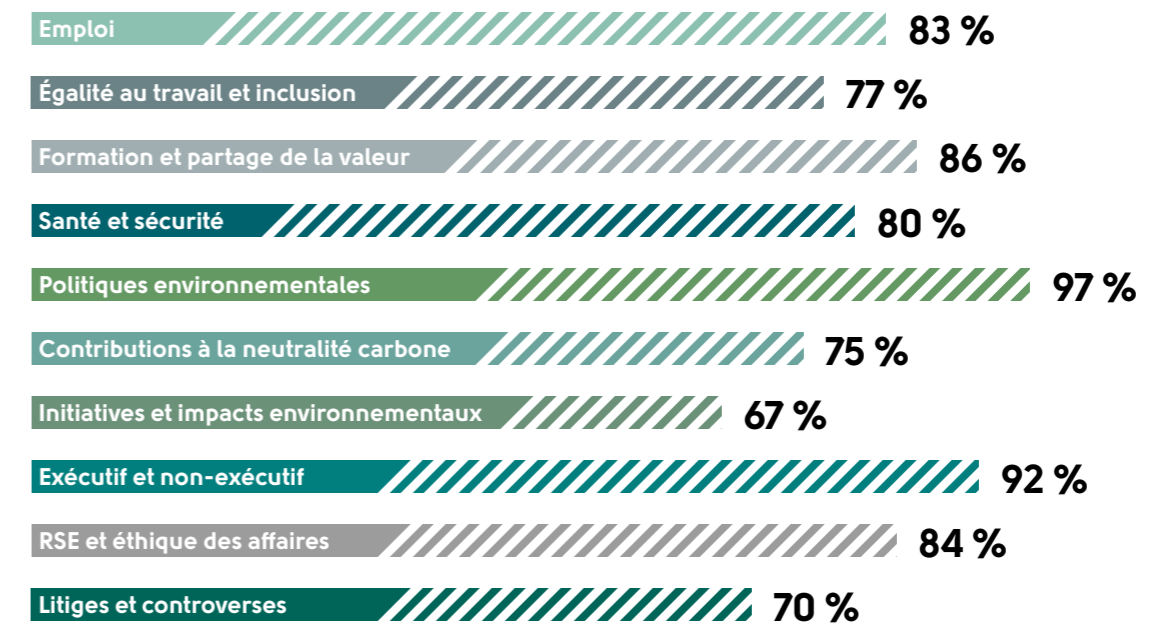
MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE D'ANALYSE DES DONNÉES ESG DU PORTEFEUILLE

Arkéa Capital a invité ses participations à répondre à une enquête annuelle ESG portant sur l'exercice 2021, dans le but de réaliser une revue de son portefeuille. De manière globale, les données de 60 participations sur 93 interrogées ont pu être collectées au travers de la plateforme de reporting RSE de Tennaxia ou à partir des reporting RSE transmis par les co-investisseurs d'Arkéa Capital. La participation à notre enquête annuelle a été moins importante que l'exercice précédent (74 répondants sur 89 participations).

Les entreprises répondantes présentent une grande hétérogénéité quant à leur taille et leur secteur d'activité. Les questionnaires saisis ont été complétés en moyenne à hauteur de 83 %. Nous attirons votre attention sur le fait que les taux de réponse ne sont pas identiques pour toutes les thématiques et questions (voir ci-après).

TAUX DE RÉPONSE PAR THÉMATIQUE

60 RÉPONDANTS



Les indicateurs sous forme de pourcentage ont été calculés sur la base du nombre d'entreprises ayant répondu à la question et non sur la base du nombre total d'entreprises interrogées. Il convient de noter que le périmètre des entreprises répondantes en 2021 diffère de celui des entreprises répondantes en 2020. Les informations présentées dans ce rapport ont été communiquées sur une base déclarative et n'ont pas fait l'objet de vérifications par un tiers. Les données peuvent donc présenter des marges d'incertitude variables. Le questionnaire était accessible via un outil de reporting en ligne développé par notre partenaire Tennaxia, outil permettant une saisie intuitive intégrant des contrôles de cohérence. Composé de 56 questions, ce questionnaire est divisé en trois volets : Environnemental, Social et Gouvernance.

⁴⁸ Les correspondances des numéros de postes sont disponibles sur le site de l'ADEME : bilans-ges.ademe.fr/tr/accueil/contenu/index/page/bilan%2Bges%2Borganisation/siGras/

